

„ passions, mais encore les desirs & les pen-  
 „ sées; qui unit le citoyen au citoyen, & le  
 „ sujet au Souverain; qui fait tomber le  
 „ glaive des mains de l'offensé & ordonne  
 „ à la loi de s'en saisir, pour venger son  
 „ offense; qui enfin prescrit un culte, &  
 „ des pratiques religieuses, mais permet d'en  
 „ dispenser pour les raisons d'Etat (a). Avec  
 „ une religion semblable, que reste-t-il à  
 „ faire aux loix? Rien, que de la défen-  
 „ dre contre les atteintes de l'incrédulité &  
 „ de la superstition, & de conserver sa pu-  
 „ reté, qui peut être également altérée &  
 „ par ses ennemis & par des ministres peu  
 „ éclairés. „ (b)

C'est sur-tout dans le second volume que  
 l'auteur expose des vues détaillées sur le gou-  
 vernement des Etats, les causes & les obs-  
 tacles de la population. On s'imagine bien  
 que le clergé catholique & ses biens ne  
 font pas oubliés. L'affaire est de mode,  
 & il n'auroit pas pour son livre les trom-  
 pettes du jour, si une aussi jolie chose ne  
 s'y trouvoit pas. L'auteur en parle cependant

(a) Ce que la vraie religion prescrit, est tou-  
 jours d'accord avec le bien de l'Etat.

(b) S'il s'agit d'une altération substantielle &  
 générale, l'affertion est fautive... Et qui jugera  
 de cette altération? Les sectaires, les nova-  
 teurs de tous les siècles n'ont-ils pas traité  
 d'altération tout ce qui contrarieroit leurs er-  
 reurs? & les creux spéculateurs du nôtre n'ap-  
 pellent-ils pas altération tout ce qui ne s'ac-  
 corde pas avec leur empirisme?... Mr F. man-  
 que souvent de clarté & d'exactitude.